

Paris renforce sa plateforme d'accueil unique pour les étudiants étrangers

La Ville de Paris, le Crous et la Cité internationale universitaire de Paris renforcent à la rentrée 2015 leur plateforme d'accueil unique pour les étudiants étrangers. Dotée de nombreux services, elle simplifie leurs démarches et facilite leur installation à Paris.

Paris s'est distinguée en 2015, pour la troisième fois consécutive, comme la « meilleure ville étudiante au monde ». Forte de son attractivité, elle accueille chaque année sur son territoire près de 36.000 étudiants étrangers. Ces étudiants sont aussi un atout pour la capitale. Ils participent pleinement à son dynamisme, à sa diversité culturelle, et sont autant d'ambassadeurs en devenir, qui pourront un jour promouvoir et valoriser Paris à travers le monde.

« Il est de notre responsabilité de faciliter leur accueil et leur installation, tout comme de veiller à leur bien-être et de les accompagner dans leur réussite scolaire au même titre que nous le faisons pour les étudiants français », souligne Marie-Christine Lemardeley, adjointe à la Maire en charge de l'enseignement supérieur, de la vie étudiante et de la recherche. Depuis le début de la mandature d'Anne Hidalgo, son adjointe œuvre à renforcer les dispositifs existants et à développer de nouvelles synergies avec les partenaires de la Ville de Paris dans ce domaine, notamment avec le CROUS et la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP).

Parmi les dispositifs existants, le « Service d'accueil des étudiants étrangers » (SAEE) se distingue particulièrement. Créé il y a 13 ans, il consiste en un guichet unique qui simplifie les démarches administratives des étudiants internationaux, dans des domaines aussi variés que la scolarité, le logement ou encore la santé. Aux services de la Ville, du CROUS et de la CIUP, s'ajoutent ceux de la Préfecture de Police, qui délocalise désormais chaque année une partie de ses agents sur place, avec le pouvoir de délivrer visas et titres de séjour. La CPAM, la RATP, la CAF et l'OFI contribuent également.

La rentrée 2015 marque un nouveau pas, avec le prolongement du SAEE jusqu'au 25 novembre. Ceci donnera un temps supplémentaire aux étudiants étrangers pour organiser leur scolarité et leur vie à Paris, et permettra d'accompagner ceux qui effectuent une rentrée tardive. Autre nouveauté : un programme d'animations autour de la santé des étudiants, qui permettra de renforcer la prévention et l'accès aux soins.

A la rentrée 2014, 7.549 étudiants avaient pu bénéficier des conseils et des services du SAEE.

Plus d'infos sur <http://www.ciup.fr/saee/>